



**Atelier de lancement : Création d'un observatoire territorial de la gratuité des soins (ORIGINE)
District Sanitaire de Diébougou**

15 Août 2019



SOMMAIRE

I. Contexte	3
II. Objectifs et résultats attendus de l'atelier.....	3
III. Méthodologie	3
IV. Date et lieu	4
V. Structures conviées et nombre de participants.....	4
VI. Agenda	5

I. Contexte

Le gouvernement du Burkina Faso s'est engagé pour assurer aux populations et plus particulièrement aux personnes dites indigentes une accessibilité aux soins de santé. Cet engagement s'est traduit par la mise en œuvre des politiques de subvention des soins, de l'intervention du financement basé sur les résultats et de gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. En 2015, le Burkina Faso a décidé d'adopter une loi mettant en place un régime d'assurance maladie universelle stipulant que les indigents seront affiliés et leur prise en charge payée totalement par l'État. Ce régime d'assurance maladie universelle est toujours en planification, notamment pour les indigents.

Dans le cadre du renforcement des capacités d'analyse et du contrôle citoyen sur la gestion, une équipe de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), L'institut National des Sciences des Sociétés, l'ONG AGIR, et l'université d'Heidelberg développe un observatoire territorial rétrospectif et prospectif des différentes politiques et interventions de gratuité des soins pour les indigents. Il servira à la fois d'évaluer l'efficacité de la politique et de l'intervention du FBR en faveur des indigents et fournira des données probantes pour renforcer le contrôle citoyen par la mise à disposition des analyses et des indicateurs statistiques. Ceci permettra de soutenir et de suivre l'engagement de l'État dans la prise en charge des indigents au sein de l'assurance maladie universelle.

II. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'atelier vise à présenter les activités de recherche prévues dans le projet et d'échanger avec les acteurs de terrain sur les outils, méthodes et les connaissances à produire à propos de la gratuité des soins pour les indigents. Des présentations sur les connaissances actuelles des processus de sélection communautaire, d'interventions sur la gratuité des soins pour les indigents viendront compléter la présentation du projet afin d'échanger sur les résultats, pour mieux les comprendre et les considérer dans le déroulement du projet.

Les résultats attendus sont :

- Une présentation des activités du projet.
- Un partage de connaissances sur la gratuité des soins pour les indigents.
- Une prise en compte des besoins d'informations des parties prenantes.
- Des débats délibératifs sur les sujets présentés par les chercheurs

III. Méthodologie

L'atelier se déroulera sous forme de présentations assurées par l'équipe du projet du projet puis suivi de discussion avec l'ensemble des parties prenantes. Un président de séance assisté par un rapporteur dirigera les discussions et assurera la synthèse des échanges ainsi que des recommandations formulées.

Les parties prenantes seront constituées des autorités des directions centrales du Ministère de la santé, de la caisse nationale de l'assurance maladie, de la protection sociale et d'acteurs de terrain des régions du Centre Est et du Sud-Ouest.

IV. Date et lieu

L'atelier se tiendra le mardi 15 Octobre 2019 à partir de 8h 30 dans la salle de conférence de Royal Beach Hôtel à Ouagadougou sise à Dassasgo.

V. Structures conviées et nombre de participants

Structures concernées	Nombre de participant
SG	1
CNAMU	5
Direction des systèmes d'information en santé (DSIS)	1
Direction des statistiques sectorielles (DSS)	1
ST AMU	1
FBR	1
DRS Centre Est	1
DRS Sud-Ouest	1
MCD Diébougou	1
CISSE Diéboguou	1
IRD	4
AGIR	4
INSS	1
Équipe RENARD Université de Montréal	1
Heidelberg Institute of Global Health	1
Protection sociale	1
Action sociale	1
DUE	2
OMS	1
HELP	1
TOPIC	2
BM	1
Total	32

VI. Agenda

Horaires	Activités	Responsables
8h30-9h	Accueil et installation des participants	Equipe projet
9h- 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> - Allocution d'ouverture - Présentation des participants - Présentation des objectifs de l'atelier - Présentation du projet ORIGINE 	SG santé E. Bonnet
Présentation de connaissances sur la gratuité des soins pour les indigents, suivie de discussion :		
9h30-9h50	1- Connaissances des directives nationales sur la gratuité des soins pour les indigents	V. Ridde
9h50 -10h10	2- Processus de sélection des indigents	S. Sidibe
10h10-10h45	Pause-café	
10h45– 11h05	3- Coût de la sélection des indigents	M.De Allegri
11h05-11h20	4-Efficacité de l'exemption du paiement des soins pour les indigents	M.De Allegri
11h20-11h50	<ul style="list-style-type: none"> 5- Recours aux soins des indigents 1 6- Recours aux soins des indigents 2 	E. Bonnet
11h50 – 12h10	7 – Navigation en santé	S. Louart / V. Ridde
12h 10 -14h	Pause Repas	
14h-15h	- Travaux de groupe	Equipe projet
15h-15h 45	- Atelier délibératif	
15h 45- 16h	- Synthèse et clôture de l'atelier	Présidium